

PAR COURRIEL

Montréal, le 07 mai 2021

Madame Mylène Mattei,
Présidente du Comité consultatif Jeunes (CCJ)
533, Rue Ontario Est, bureau 202
Montréal (Québec) H2L 1N8

Objet : Positionnement de la CPMT sur les recommandations de l'avis *Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation*

Madame la Présidente,

L'Assemblée délibérante a récemment eu l'occasion de se positionner sur les recommandations de l'avis « *Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation* », initialement déposé à la CPMT en mars 2020. Par la présentation de cet avis et du *Portrait statistique des jeunes de 17 à 34 ans NEEF au Québec* l'accompagnant, le Comité consultatif Jeunes (CCJ) a soutenu la CPMT dans son mandat en portant à son attention des enjeux et des problématiques spécifiquement vécues par ces jeunes quant à leur intégration et à leur maintien en emploi, et en identifiant des pistes d'action pour adéquatement les soutenir.

Il me fait plaisir aujourd'hui de vous faire part des recommandations appuyées par l'Assemblée délibérante de la CPMT, lors de la séance du 25 mars 2021, à la lumière de l'analyse qui lui a été présentée et des échanges préalables des membres du Groupe de travail Loi MESS-CPMT, en vue d'être portée à l'attention du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

En lien avec la **recommandation 1**, la CPMT propose d'accorder des ressources pour approfondir la recherche sur les jeunes NEEF et d'ainsi préciser les particularités et les besoins des sous-groupes composant cette catégorie de jeunes, tant pour les études et la formation que pour l'intégration et le maintien en emploi. La CPMT propose aussi de mettre sur pied un atelier de travail élargi entre le CCJ, la CPMT, le secteur Emploi-Québec, le MÉQ et le MES autour des jeunes NEEF afin de définir et cibler la recherche en fonction et de donner suite à l'approfondissement de la recherche par des recommandations d'actions concrètes à mettre en oeuvre.

En lien avec la **recommandation 2**, la CPMT propose de demander au secteur Emploi-Québec de consulter le CCJ dans le cadre de ses travaux de réflexion en lien avec l'accompagnement et le maintien en emploi des personnes rencontrant des obstacles à l'intégration durable au marché du travail afin de mieux définir et baliser les interventions en fonction des besoins particuliers des jeunes en situation NEEF ou à risque de s'y retrouver.

En lien avec la **recommandation 3**, la CPMT propose de demander à Emploi-Québec de consulter le CCJ sur les pistes d'intervention à privilégier pour améliorer l'accessibilité à la formation (en milieu scolaire ou hors scolaire) afin de favoriser notamment le raccrochage et

la persévérance scolaire dans le cadre des travaux de révision de la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet individus.

L'Assemblée délibérante a également recommandé qu'une des recommandations soit portée à l'attention des ministères de l'Éducation (MÉQ) et de l'Enseignement supérieur (MES).

En lien avec la **recommandation 3**, la CPMT propose de :

- Recommander aux ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de travailler à rehausser l'accessibilité des études et de la formation auprès notamment, mais non uniquement, des jeunes NEEF en facilitant les parcours à temps partiel et le démarrage de petites cohortes en formation générale aux adultes, en formation professionnelle et en formation continue au collégial, et
- Demander au ministère de l'Éducation de consulter le CCJ dans le cadre de ses travaux pour renforcer les filières de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle et en lien avec les moyens mis en place pour favoriser le raccrochage scolaire.

Par ailleurs, en lien avec les **recommandations 2 et 3**, la CPMT invite le CCJ à lui faire part des éléments d'amélioration qu'il aura proposés à Emploi-Québec et aux ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des consultations où il sera convié.

Mon équipe communiquera avec vous dans les prochains jours pour que nous puissions échanger, lors d'une rencontre, au sujet des recommandations retenues.

Enfin, je tiens à vous rappeler que, dans le contexte de pandémie que nous connaissons, je compte plus que jamais sur votre collaboration pour soutenir les travaux de la CPMT pour relever le défi de la relance économique tout en assurant la pleine participation des jeunes au marché du travail québécois.

Veuillez accepter, Madame la Présidente, mes plus sincères salutations.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

AUDREY MURRAY, avocate

- c. c. Mme Michèle Houpert, Directrice du Secrétariat de la CPMT
Mme Nathalie Auger, Directrice des politiques d'emploi et des stratégies
M. Richard St-Pierre, Directeur général des politiques d'emploi, de la planification et du marché du travail
M. Roger Tremblay, Sous-ministre associé d'Emploi-Québec et Secrétaire général de la CPMT